

de communication dans les forêts, à améliorer sa législation agricole par tous les moyens à sa disposition.

On a parlé, jusqu'à ces derniers temps, de fonder une société de colonisation à Montréal, appelée : *Société de Colonisation de Montréal*. Ses moyens d'action consistaient dans l'espérance d'avoir un présent de cinquante mille piastres du gouvernement de Québec; la Corporation de Montréal devait être priée de lui voter un bonus de vingt mille piastres; puis il y avait des souscriptions particulières. Il n'y avait rien de beau comme les espérances de cette Société. Mais le gouvernement n'a pas donné de fonds, le bonus de la Corporation de Montréal n'est pas arrivé, et les souscriptions des particuliers sont encore dans les goussets des individus. Et la Société a existé. La pensée est belle et patriotique; mais nous n'avons jamais cru à sa réalisation, justement parce qu'on l'appuyait sur la politique. Et d'ailleurs, pourquoi les villes de Montréal et de Québec auraient-elles plus de droit que n'importe quelle petite municipalité de campagne *aux présents et aux dons* des gouvernements? Si le gouvernement donnait cinquante mille piastres à Montréal, pourrait-il refuser un don à Québec et à la ville des Trois-Rivières, etc., etc.?

Nos gouvernements ont peut-être trop favorisé nos grandes villes aux dépens des campagnes. Pour nous, nous sommes bien convaincu que le bien de la colonisation exige qu'il n'y ait qu'une seule et grande Société de colonisation, en dehors de l'action du gouvernement, et sous le contrôle exclusif du clergé de cette province. Et, si notre clergé veut se mettre à la tête de cette œuvre nationale, et si le gouvernement lui en laisse prendre la direction et seconde ses efforts, nous sommes certain d'avance que tout réussira à l'avantage du pays et à la gloire et à l'honneur du clergé. Ce sont nos vœux et nos espérances.

FABIEN VANASSE.

## PAUL TAHOURENCHÉ, GRAND-CHEF

Il est peu de visiteurs étrangers de passage à Québec qui ne soient curieux d'aller voir le village indien de la Jeune-Lorette, assis sur les genoux de la montagne voisine. Deux chemins jetés en écharpe sur le flanc des collines, y conduisent, l'un par Charlebourg, l'autre par la rivière St-Charles; routes empierrées, çà et là bordées d'ombrages épais, courant à travers de riches campagnes, semées de souvenirs historiques d'un vif intérêt. Le touriste y trouve à la fois le plaisir et l'instruction. Des hauteurs, l'œil embrasse un horizon immense : le grand bassin, *cet affluve d'eau bel et délectable*, que d'autres, après Cartier, ont comparé à la baie de Naples; la paroisse de Beauport, qu'on prendrait volontiers pour un faubourg de la ville, avenue bordée de coquettes habitations, par où l'on va voir jouer les grandes eaux de Montmorency; la vallée plantureuse de la rivière Saint-Charles, au-dessus de laquelle plane cette aile d'oiseau qui porte Québec, Sainte-Foye, le Cap-Rouge et Sillery. Les clochers en vue se comptent par trentaine. Sous un coucher de soleil des mois d'août et de septembre surtout, toute la ville rayonne : clochers, toits et vitraux s'allument à qui mieux mieux, offrant de loin le spectacle d'un immense feu d'artifice. Alors, la vallée et le bassin sont tout or et pourpre, jusqu'à ce que le soleil, se couchant derrière les Laurentides, ramène sur lui ces couvertures royales un instant oubliées au pied de son lit. Nulle part, en cette contrée du moins, il n'est donné d'admirer d'aussi merveilleux effets de lumière. Avec cela qu'ils sont constants, qu'ils se répètent pendant plusieurs semaines, tous les soirs des beaux jours d'été et d'automne. Ce qui fait exception ailleurs, est d'ordinaire ici.

Si vous êtes archéologue plutôt que poète, si vous préférez les faits et gestes des anciens aux splendeurs de la nature, prenez la route de Charlebourg ou du Gros-Pin. A votre gauche, vous apercevez, gênés dans des terrains bas, deux filets d'eau qui se traînent sur une tourbe va-

seuse; là-bas, c'est le ruisseau *Loiret*, où l'on veut que Cartier ait hiverné, et où on a recueilli, il y a quelque vingt-cinq ou trente ans, les débris d'un de ses vaisseaux qu'il y avait abandonné : voilà le berceau de notre histoire ! Un groupe de maisons assez propres, occupées presque toutes par des gens de la classe ouvrière, est tout auprès; deux usines qui ont eu jadis une certaine importance, fermées, hélas ! aujourd'hui, à l'instar de bien d'autres : la fonderie *Viger* et la fabrique d'empois et de colle d'*Arschot*, y accusent les généreux quoique vains efforts de l'industrie locale. *Stabucora* (tel est le nom de ce petit village) un jour menaça de devenir une ville. Au-dessus du coteau qui le domine, vous trouverez des rues tracées et ouvertes sur une vaste surface de terrain qui eût pu servir d'assiette à un autre Québec.

En deçà, bordé par l'autre ruisseau, à quelques pas de la route, vous découvrez un cirque de proportions grandioses, de configuration quasi ovale, au centre duquel s'élève un tertre difforme. Le terrain en est cultivé et rend de riches moissons à son propriétaire, M. Parke, ancien constructeur de navires. Or, ce champ, que l'on croirait avoir été un hippodrome, est le camp de Bourlamarque—l'endroit où le dernier gouverneur français du Canada a renoncé à défendre Québec au nom de la France, pour retraiter avec ses troupes vers Montréal. Que serait-il arrivé si ce gouverneur-là eût été de Lévis? Voilà le tombeau de la domination française au Canada ! Tout un Empire a vécu dans l'espace saisi par ces quelques arpents. Et pas une fleur sur le berceau, pas une pierre sur la tombe. Moins que cela, par une dérision de l'histoire, on a donné un nom anglais à ce *champ de mort français* : on l'a nommé *Ringfield*.

Les chevaux sont au pas en gravissant les premières pentes des Laurentides. Là-bas ! sur les rochers de Beauport, voyez-vous cette mâture blanche et noire ? C'est le château Montcalm qu'un incendie a récemment détruit. C'était là que le fameux héros de Carillon tenait son quartier-général, pendant le siège, pour la surveillance et la protection de la côte nord.

Dans ce pli de montagnes, à votre droite, se cache le château Bigot. C'est bien à lui de se cacher, car il est la honte du temps d'alors.

Charlebourg ! village français, qui a gardé son cachet dans les mœurs de ses habitants, leur sage économie, l'entente des affaires domestiques, et jusque dans le partage des terres, distribuées en éventail, larges au fond de la vallée, tout étroites près de l'église (Dieu tient la poignée de l'éventail dans sa main) ; jusques encore dans ses clôtures aux pieux debout, pieux de cèdres dont l'existence date d'avant la conquête ; jusque dans ses peupliers de Normandie qui se dressent droits et sévères au bord de la route, comme des sentinelles françaises que de Lévis aurait oublié de relever au moment du départ.

Nous voici rendus à Lorette. Que sommes-nous venus faire ici ? Est-ce pour admirer le site du village ? Est-ce pour découvrir un côté nouveau de la physionomie de Québec ? Est-ce pour voir la bourgeoisie huronne ? Allons-nous donner quelques coups de ligne au lac *Saint-Charles*, aux *Larsons*, à la rivière *Jacques-Cartier*, au *Tintarch* ou ailleurs ? Vous savez que les truites y abondent. Faisons-nous une partie de chasse dans les profondeurs ? Les caribous ne sont pas aussi éloignés qu'on le prétend, et en été, on les aborde facilement, vous savez pourquoi ?

Notre curiosité nous porte à tout cela. Volontiers ! nous dirigeons nos regards vers Québec, pour l'admirer encore et toujours : volontiers ! nous allons visiter la chute de Lorette où la rivière Saint-Charles se jette à cinquante pieds de bas. Nous la surprenons à souhait de la hauteur du pont jeté sur la rivière. C'est une chute à cascades, à vagues rutilantes et argentées, une vraie crièrière de lion secouée par la colère. Son rugissement ajoute encore à l'image de chute à lion. Volontiers ! je parcourrais les rues du village huron, pour en étudier l'industrie et les mœurs ; volontiers ! j'irais pêcher et

chasser dans la montagne, mais le temps ne me le permet pas. Avant tout, je tiens à voir le grand-chef, *Paul Tahourenché*, dont j'ai beaucoup et souvent entendu parler.

Voilà le langage des étrangers lorsqu'ils vont visiter la Jeune-Lorette. Cet homme-là, *Paul ou Tahourenché*, ou mieux *François-Xavier Picard*, notre compatriote, si bien connu en dehors du pays, ne mériterait-il pas une ou deux pages de *L'Opinion Publique* où il figurerait comme représentant la race huronne, qui a pris une large part dans notre histoire et nos affections, en même temps que comme personnalité remarquable de notre époque ? Il ne manque pas de gens autour de nous qui seraient trop heureux de profiter des connaissances intimes que nous avons les uns des autres pour en tirer des effets de presse et même de livres. Sachons plutôt nous faire valoir nous-mêmes. Est-il de meilleure occasion, du reste ? Pendant que le dénigrement abonde parmi la gent politique, qui ne sera content de détourner ses regards de cette foule aboyante, heurtée, nourrie d'ambitions et de haines, pour les reporter sur la figure placide d'un véritable père de son peuple, qu'il n'a jamais dominé que par sa bonté, sa générosité et sa sagesse dans les conseils ?

AHATSISTARI !

(La suite au prochain numéro.)

## A PROPOS D'ANGLICISMES

Sous ce titre, le *Canadien* fait les judicieuses remarques qui suivent, à propos d'un article qui a paru dans *L'Opinion Publique* :

M. A. Gélinas, de *L'Opinion Publique*, fait un petit bout de leçon à ses confrères de la presse française. Il dit : "A la mort de son père, le duc d'Argyll, il (le marquis de Lorne) sera duc et aura droit à la qualification ducale : *His Grace*, particulière, en Angleterre, aux seuls archevêques et ducs, et que nos *journaux français* ont l'habitude de traduire fort incorrectement par le mot non-français de : Sa Grâce, pour l'appliquer à nos archevêques." C'est vrai, *Sa Grâce* est un anglicisme. Mais que faut-il penser de la phrase suivante que nous lisons dans le même article de M. Gélinas : "Au contraire, il (lord Dufferin) fit appel en Angleterre et se donna beaucoup de *TROUBLE* pour obtenir un ordre, etc."

"Se donner beaucoup de trouble," c'est assurément une expression "non-française."

Notre confrère a peut-être raison. L'expression qu'il signale comme *non-française*, dans notre article, est pour le moins incorrecte. C'est peut-être même un anglicisme. Nous l'admettons aussi volontiers qu'il admet lui-même l'incorrection de l'expression : *Sa Grâce*. Seulement, nous ignorions qu'il fût intéressé à user de représailles en réponse à notre observation, qui n'était nullement dirigée contre lui, ni contre aucun journal en particulier. Nous tâcherons de mettre à profit la leçon de style qu'il nous donne personnellement, tout en lui faisant remarquer que la faute qu'il dénonce, dans notre article, ne saurait guère servir d'excuse à celle que nous signalions nous-même. Nous reconnaissons humblement que nous péchons fréquemment contre les règles du style. C'est le sort commun d'un bon nombre de journalistes canadiens de pêcher ainsi. Nous faisons assez souvent des *barbarismes*, des anglicismes, des fautes d'orthographe et de grammaire. Nous ne croyons pas, toutefois, que ce soit une raison pour nous empêcher de nous critiquer les uns les autres. Ce n'est pas ici le cas d'appliquer le précepte de l'Évangile, et de refuser à tous ceux qui ne sont pas absolument sans péché le droit de jeter la pierre à leurs voisins coupables. Notre habile confrère lui-même, qui a pris à tâche de réformer la presse sous ce rapport, sait par expérience que les critiques, comme les médecins, sont sujets aux maux dont ils cherchent à guérir les autres.

A. G.

ERRATA.—Dans la dernière pièce de poésie de M. Nérée Beauchemin que nous avons publiée, au lieu de : "Noblement accoudé sur la nappe rougie," lisez : "Mollement accoudé, etc."

## AVANT 1760

### IV

Avec la résurrection des Acadiens et la mise au jour de documents qui reflètent sur leur passé et sur le nôtre, il va falloir que l'on sache enfin ce que vaut la prétention des Yankees au titre de race supérieure dans l'œuvre de la colonisation de l'Amérique.

Les écrivains actuels des États-Unis, M. Parkman en tête, s'exercent, depuis plusieurs années, à dénaturer l'histoire des Canadiens-français, comme leurs prédécesseurs ont travaillé à travestir le caractère des Acadiens.

Mais l'histoire impartiale finit par s'emparer à la honte de ceux qui veulent en faire leur esclave.

Dans un chapitre des plus remarquables, M. Rameau a hardiment soutenu que les colonies françaises de l'Amérique du Nord étaient, par leur organisation et le choix des colons, supérieures à celles des Yankees. Ce n'est plus seulement la question acadienne qui est en jeu, c'est le principe même de nos établissements qu'il faut mettre en regard des entreprises d'une autre race.

Puisque nos devanciers dans les lettres ont amené les étrangers à respecter nos gloires anciennes, il reste aux hommes d'aujourd'hui à démontrer que nos voisins ne nous valaient pas.

Aussi, comme les revues américaines se fâchent ! M. Rameau dérange la petite chapelle que les préjugés publics ont consacrée aux Yankees, en exagérant leurs mérites. C'est la manie de l'heure présente. On va jusqu'à admirer les vices qui rongent les États-Unis.

Les historiens de la grande république ne reviennent pas de l'audace de ce Français qui porte des jugements sur leurs ancêtres. Une revue de New-York, *The Nation*, publie à ce sujet un article que l'on peut qualifier de malveillant.

A quoi sert de s'échauffer la bile quand il s'agit de l'histoire ? Peut-on contredire les faits ? A force de se dire les uns aux autres qu'ils sont le premier peuple du monde, nos voisins ont fini par le croire, et, ce qui est plus fort, ils ne se contentent pas du présent, il leur faut encore le passé !

Le vrai point à débattre, c'est la supériorité que le livre de M. Rameau attribue aux colonies françaises sur les anglaises ; derrière les difficultés de détail qu'ils soulèvent en ce moment, il est visible que c'est là le fait essentiel qui frappe nos voisins. J'ai même reçu des lettres qui l'attestent ouvertement. Donc, voici le point sensible.

Au lieu de toujours répéter que nos colonies étaient inférieures à celles des Yankees, les écrivains du dehors feraient mieux de comparer froidement les deux situations.

En ce qui nous regarde, des préjugés cent fois réfutés sont encore reçus chez nos voisins. Voyons celui-ci, par exemple :

J'ai osé dire, écrit M. Rameau, que les colonies françaises étaient agricoles ! Le rédacteur de la *Nation* prétend qu'elles vivaient de leur commerce de fourrures. Non, monsieur, elles en mouraient plutôt, mais elles vivaient bien du grain et du bétail que produisaient les familles laborieuses qui peuplaient les seigneuries agricoles ; et ici encore j'aurai le plaisir d'accroître le nombre de vos documents de première main.

Les quatre derniers recensements agricoles que nous possédons sur la Nouvelle-France sont de 1719, 1720, 1721 et 1724. Ils nous montrent, par leurs moyennes, que la production du froment était par an de 11,90 boisseaux par tête d'habitant, et, si nous faisons un bloc de tous les grains alimentaires, nous trouvons une moyenne annuelle de 14 boisseaux par tête ; encore faudrait-il ajouter quelque chose pour le seigle, qui est omis.

Or, si nous prenons les trois derniers recensements du Bas-Canada, 1851, 1860 et 1870, nous trouvons qu'aujourd'hui, la production moyenne du froment n'est que de 2,50 boisseaux par tête d'habitant, et que la totalité du grain alimentaire ne donne que 6,50 boisseaux par tête.

Quant au bétail, la moyenne des chevaux était la même autrefois qu'aujourd'hui, un cheval par 5 habitants, et la moyenne des bêtes-à-cornes était même plus forte.

Il résulte de tout ceci que le Canada, sous la domination française, était un pays encore plus agricole qu'il ne l'est aujourd'hui, et c'est pour quoi je conclus de nouveau qu'il vivait des produits de son travail, tandis que le commerce les